PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE POLICE DU 09 JUIN 2020

PRESENTS : M. BASTIN, Bourgmestre-Président ; MM. TIXHON , EVRARD, BULTOT, PIETTE, Bourgmestres, MM. BESOHE, JOUAN, VERMER, DETAILLE, de WOUTERS de BOUCHOUT, DUMONT, DE RYCKE, VINCKE, BOUSSIFET, PERIN de JACO, ROSIERE, COX, Conseillers, M. DEHON, Chef de corps, M. DENIS, comptable spécial et Mme BALON, Secrétaire.

EXCUSE : M. LALOUX, conseiller.

**LE CONSEIL DE POLICE STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE A :**

**1. PROCES-VERBAL - APPROBATION**

A l’unanimité, approuvé le procès-verbal de la séance du 31 mars 2020

**2. COMPTE 2019 - APPROBATION**

A l’unanimité, approuvé le compte tel que joint au dossier.

*M. DENIS quitte la séance.*

*M. VINCKE entre en séance.*

**3. MOBILITÉ – PUBLICATION D’EMPLOI – DÉCISION**

3.a Décidé, à l’unanimité, de publier un emploi de commissaire de police pour la fonction d’officier responsable du contrôle interne ;

La sélection sera réalisée par une commission de sélection locale constituée d'un Président, le Chef de corps, de deux assesseurs, le CP SONVEAU, responsable du contrôle interne au sein de la zone et le 1CDP GREGROIRE, Chef de corps de la ZP SAMSOM, et d’une secrétaire, Mme D. BALON.
Une réserve de recrutement ne sera pas constituée.

3.b Décidé, à l’unanimité, de publier, via le troisième cycle de mobilité 2020, un emploi d’INPP membre du service intervention.

La sélection des candidats se fera sur dossier.

**4. CONSTRUCTION D’UN NOUVEAU BÂTIMENT – ETATS D’AVANCEMENT – INFORMATION**

Entendu le rapport du Chef de corps relatif à l’état d’avancement des travaux de construction du nouvel hôtel de police, à l’état des dépenses et l’incidence de la crise du coronavirus.

**5. EQUIPEMENT DU NOUVEL HÔTEL DE POLICE – ACQUISITION DE MOBILIER – MODE DE PASSATION DE MARCHÉ – APPROBATION**

5.1 Décidé, à l’unanimité, d’acquérir via les marchés fédéraux :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| FORCMS MM 105-3 | 33 armoires rideaux + 116 tablettes | ROBBERECHTS | 7.900 € |
| FORCMS ZIT 106-1 | 12 sièges de bureau 8 Hrs | PAMI | 4.560 € |
| FORCMS ZIT 106- | 7 sièges de bureau 24 Hrs | PAMI | 6.230 € |
| FORCMS MM-105-1 | 18 tables (120 cm x 60) + 4 tables (160 x 80 cm) | ROBBERECHTS | 3.810 € |
| FORCMS MM 105-1 poste 1 | 37 bureaux système T avec support CPU, 4 cloisons Metal, 7 extensions 90 ° | ROBBERECHTS | 14.000 € |
| FORCMS MM 105-1 poste 6 | 25 caissons mobiles 3 tiroirs plumier | ROBBERECHTS | 5.120 € |
| FORCMS MM 105-1 poste 5 | 11 tables sur piédestal, 2 tables debout, 3 tables basses | ROBBERECHTS | 5.884 € |
| FORCMS MM 105-2 | 27 tables mobiles abattantes avec accessoires (trappes de connexion, crochets, goulotte) | BEDIMO | 11.500 € |
| FORCMS ZIT 106-5 | 53 chaises courte durée | KINNARPS | 8.200 € |
| FORCMS ZIT 106-6 | 96 chaises longue durée | KINNARPS | 20.560 € |
| FORCMS ZIT 106-7 | 8 chaises sur poutre | KINNARPS | 3.400 € |
| FORCMS ZIT 106- | 2 banquettes SOON 3 places | KINNARPS | 1.300 € |
| TOTAL |  |  | **92.464 €** |

5.2 Décidé, à l’unanimité, d’acquérir, par procédure par facture acceptée, 20 armoires vestiaires pour un montant estimé à **6.100 € tvac**.

5.3 Décidé, à l’unanimité, d’acquérir par procédure conclue par facture acceptée :

* 30 étagères à archives,
* 25 étagères lourdes de 60 cm de large et 2 étagères de 80 cm,
* 1 étagère à tablettes inclinées pour les fournitures de bureau
* 12 rayonnages à pneus ;

Pour un montant total estimé à **12.000 € tvac** ;

5.4 Décidé, à l’unanimité, d’acquérir par procédure par facture acceptée :

* 3 chariots pour la manutention des caisses de papier dans les copy corner
* 1 chariot avec un plateau d’1 m de long pour la manutention des fournitures et équipements vers les magasins
* 1 chariot pour le transport des boucliers HYCAP
* 1 desserte pour la cuisine

Pour un montant total estimé à **1.700 € tvac**.

5.5 Décidé, à l’unanimité, d’acquérir, par procédure conclue par facture acceptée, 23 extincteurs à poudre de 6 kg, 4 extincteurs à CO2 de 5 kg, 120 pictogrammes et un défibrillateur pour un montant total estimé à 3.110 € tvac.

5.6 Décidé, à l’unanimité, d’acquérir,

* par procédure conclue par facture acceptée, des armoires spécifiques sur mesure pour l’armurerie, 10 armoires à casiers pour les sacs HyCap et des armoires à casiers pour la salle écriture du poste intervention, pour un montant total estimé à 26.950 € tvac.
* Via le marché FORCMS-MM-105-6, 14 casiers pour le courrier des services pour un montant total estimé à 1.050 € tvac.

5.7 Décidé, à l’unanimité, d’acquérir par procédure conclue par facture acceptée du mobilier de terrasse pour 24 personnes pour un montant de 5.000 € tvac.

6. EQUIPEMENT DES SALLES DE SPORTS DU NOUVEL HÔTEL DE POLICE – ACQUISITION DE MATÉRIEL – MODE DE PASSATION DE MARCHÉ – APPROBATION

6.1 Attendu qu’il y a lieu d’équiper la salle dojo du nouveau bâtiment avec des tatamis et d’acquérir un charriot pour la manutention de ces tapis ;

Attendu que le montant de la dépense est estimé à 4.800 € tvac pour les tapis et à 350 € tvac pour le chariot ;

Attendu que les crédits sont disponibles à l’article 330/74451 du budget extraordinaire ;

Vu ce qui précède,

**Décide**, à l’unanimité, d’acquérir par procédure conclue par facture acceptée 50 tatamis et un chariot de transport pour un montant estimé à 5.150 € tvac.

6.2 Attendu qu’il y a lieu d’équiper la salle fitness du nouveau bâtiment avec de l’équipement spécifique tels que rameur, banc de musculation, tapis de course, barres de traction, haltères,…ainsi que du matériel pour les entraînements de maîtrise de la violence (coussins de frappe, elastiband, espalier, tapis de gym,…) ;

Attendu que la liste du matériel a été élaborée avec le pool des moniteurs de maîtrise en violence de la zone de police ;

Attendu que le montant de la dépense s’élève à **19.500 € tvac** ;

Attendu que les crédits sont disponibles à l’article 330/74151 du budget extraordinaire ;

Vu ce qui précède,

**Décide**, à l’unanimité, d’acquérir, par procédure conclue par facture acceptée, du matériel de fitness et d’entraînement à la maîtrise de la violence dont la liste est jointe au dossier, pour un montant total estimé à **19.500 € tvac**.

7. ACQUISITION D’UN LIVESCAN – DÉCISION

Attendu que depuis toujours la zone de police utilise la station de capture d’images d’empreintes palmaires et digitales et de prise de photos de la police judiciaire fédérale de Dinant ;

Attendu que la prise d’empreintes et de photos est une tâche fréquente des services de police, notamment lors de chaque arrestation judiciaire ;

Attendu que fin 2020 début 2021, la police fédérale regroupera l’ensemble de ses effectifs à Namur et souhaite y affecter sa station Livescan ;

Attendu qu’il sera impossible à la zone de police d’encore effectuer des prises d’empreintes et de photos y compris la comparaison avec la banque de données existante et son alimentation ;

Attenu qu’il y a lieu dès lors d’acquérir un appareil permettant ces tâches ;

Attendu que le montant de la dépense est estimé à 51.000 € tvac comprenant l’entretien full omnium sur site et la formation du personnel ;

Vu les marchés fédéraux dont peuvent bénéficier les zones de police ;

Attendu que les crédits n’étaient pas prévus au budget 2020 mais sont toutefois disponibles à l’article 330/74151 ;

Vu ce qui précède,

**Décide**, à l’unanimité,

D’acquérir, via le marché 2017 R3 157 poste 1, une station Livescan pour la capture d’mages d’empreintes digitales et palmaires, sans papier, ainsi que pour la prise de photos avec l’entretien full omnium on site (poste 2) et la formation d’un jour du personnel (poste 3) pour un montant total estimé à 51.000 € tvac.

**8. ACQUISITION DE PANTALONS D’INTERVENTION – MODE DE PASSATION DE MARCHÉ – CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES - APPROBATION**

Décidé, à l’unanimité, de procéder à un marché de fournitures par procédure négociée sans dames préalable relatif à la fourniture de pantalons d’intervention pour hommes et pour femmes ;

D’approuver le cahier des charges joint au dossier ;

**Huis clos**

**Monsieur le Président prononce le huis clos, le public évacue la salle.**

**1. DEMANDES DE NAPAP - DECISION**

Décidé, à l’unanimité, d’accorder deux membres du personnel la non-activité préalable à la pension.

**2. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE MALADIE PROFESSIONNELLE – DECISION**

Décidé, à l’unanimité, de déclarer la demande recevable mais non fondée.

**3. DOSSIERS ACCIDENTS DE TRAVAIL – DECISION**

**L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.**

**PAR LE CONSEIL :**

**La Secrétaire, Le Président,**

**D. BALON. Ch. BASTIN.**